Mairie de BLAY

14400 BLAY

Tél / Fax 02.31.22.36.75

Département du Calvados
Canton de Trévières

COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 14 JANVIER 2021

Convocation du : 08 Janvier 2021

Nombre de conseillers :
Elus : 11
Présents : 10
Pris part à délibération : 09

L'An deux mille vingt et un , le 14 Janvier, à dix-huit heures minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUNAY, Maire.

Présents : Mesdames Noëlle GERONIMI, Nadia SABBAGH, Christel LEROUX, Martine FARE et Karine MARTIN (arrivée à 18 Heures 30), Messieurs Philippe LAUNAY, Luc BEAUBRAS, Jacques TROCHON, Alexandre GOURBIN

Absents excusés : William THAREAU a donné pouvoir à Jacques TROCHON

Absent : Aurore GUILLON (excusée)

Secrétaire de Séance : Madame Martine FARE

Début de séance à 18 Heures. Signature du registre

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un membre de la CLECT –DCM-
- Achat de la licence IV –DCM-
- Plantation –DCM-
- Prime d'Assiduité pour le Personnel –DCM-
- PLUI Enquête Publique Assainissement
- Assemblée des représentants de quartier : statut et membres
-Adressage
-Fibre
-Points réalisés

****

Questions diverses

DCM 01/2021 :DESIGNATION REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES D'ISIGNY-OMAHA INTERCOM :

Considérant que la communauté de communes Isigny-Omaha intercom est en fiscalité professionnelle unique depuis le 1er janvier 2017 ;
Considérant qu'il convient de renouveler les membres de la CLECT pour le mandat 2020-2026 ;

Considérant les bases CFE 2020 lors du renouvellement des sièges ;
Il convient de procéder à la désignation de 02 représentants (01 titulaire et 01 suppléant) de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).
Lors d'un transfert de compétence, la CLECT a pour mission d'évaluer le montant total des charges financières transférées et leur mode de financement.
L'organisation et la composition de la CLECT sont précisées dans le règlement intérieur de la CLECT validé en conseil communautaire le 25 janvier 2017.
Le Conseil Municipal,
VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,
VU la délibération du 25 janvier 2017 de la communauté de communes procédant à la création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
VU la délibération n° 2020-09-261 du 24 septembre 2020 fixant le nombre de représentants de chaque commune au sein de la CLECT,
Il est proposé au Conseil Municipal de désigner 02 représentant(s) :
Est désignée au poste de titulaire : Madame Nöelle GERONIMI
Est désigné au poste de suppléant : Monsieur Jacques TROCHON

Délibération : 09 Voix Pour

DCM 02/2021 ACHAT LICENCE IV

Notre seul et unique commerce « Epicerie-Tabac-Journaux » a baissé rideaux le 1er Novembre 2020 sans aucun repreneur.
La commune se propose de racheter la licence IV dont le montant s'élève à 7 500€. L'achat de cette licence doit être acté devant un notaire.

Délibération : 09 Voix Pour le rachat.
1 Abstention.

DCM 03/2021 PLANTATIONS LE LONG DU MUR DU CIMETIERE:

Les travaux d'aménagement paysager le long du mur du cimetière nécessitent une réorganisation des plantations.
Après étude de divers devis reçus :

*Paysage d'Elle	3 721.38€
*Un coin de nature	3 553.69€

Le conseil municipal retient le devis le mieux disant (qualité et nombre de plantations) de Paysage d'Elle pour un montant 3 721.38 € TTC.

Délibération : 09 Voix Pour
1 Abstention.

DCM 04/2021 PRIME D'ASSUIDITE POUR LE PERSONNEL TITULAIRE

Le conseil municipal décide d'octroyer une prime de 30€uros net par mois « Prime d'assiduité » aux agents titulaires à compter du 1er Décembre 2020. Cette prime sera intégrée dans le RIFSEEP (régime indemnitaire des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)

Délibération : 09 Voix Pour

1 Abstention.

PLUI

Le PLUI sera validé par le Conseil Communautaire de « Isigny Omaha Intercom » à sa prochaine séance soit le 25 Février 2021.
Le projet sera envoyé aux services préfectoraux pour validation.
L'Arrêté préfectoral d'approbation du PLUI d'Isigny-Omaha-intercom sera applicable courant Mai 2021.

ENQUÊTE PUBLIQUE ASSAINISSEMENT

Une enquête publique relative à l'assainissement dans le cadre du zonage est en cours depuis le 21 décembre 2020 jusqu'au 22 Janvier 2021. Les zones du Douet Berot et du Saubenard initialement pressenties pour un assainissement collectif ne sont finalement pas retenues du fait de l'impact financier répercuté sur le prix du M3 (30 à 40 de plus que pour l'individuel).

ASSEMBLEE DES REPRESENTANTS DE QUARTIER.

Il est proposé une réunion par semestre. Une charte sera présentée aux représentants de quartier et le conseil municipal sera représenté par :

*Mesdames Nadia Sabbagh, Martine Faré, Noëlle Géronimi et Karine Martin et Messieurs Luc Beaubras et Philippe Launay.

ADRESSAGE DES RUES ET HABITATIONS

Le dossier adressage a été envoyé au Conseil Départemental pour vérification des données. Le conseil départemental se charge d'informer les organismes.

LA FIBRE

Un dossier est consultable en mairie pour le projet du déploiement de la fibre sur le territoire de la commune de Blay. Sur la cartographie, il manque le nord de la commune.
La fibre sera implantée de façon aérienne sur les poteaux existantes ou en effacement de réseaux si les fourreaux actuels sont suffisamment importants pour recevoir la fibre.

QUESTIONS DIVERSES :

Points réalisés :

***Gîtes :**
-Traitement des poutres contre les vrillettes
-Réparation d'une fuite en provenance de la toiture au 443
-Traitement des murs de la cage d'escalier

***Eglise :**
-Remise en état des différentes portes en cours (décapage et traitement)
-Intervention sur l'effritement des murs de la sacristie (traitement enduit à la chaux)
-Isolation d'un boitier d'électricité dans le clocher et remise en état de l'éclairage.
-Renforcement des socles supports des statuts sur les murs (en cours)

***Autres :**
-Achat d'un abri bus en bois pour arrêt du Saubenard
-Attente de l'intervention de l'entreprise pour plate- forme abri bus
-Avance notable du projet de la fibre optique : La fibre sauf imprévus sera terminée en fin 2021.
-Travail conjoint avec le département pour adressage (noms des rues et numérotation)
-Portail de la salle des fêtes toujours en stand-by du fait de plusieurs défections de l'entreprise adjudicataire. Il se peut que la commune lance une procédure

-Assainissement latéral sur la route de la Goherrerie (fossés recalibrés et dèbernage)
-Colis de noël

Le Maire,
Philippe LAUNAY,